



16.10.2015

Bulletin à l'intention des caisses de compensation AVS et des organes d'exécution des PC No 366

Ordres de paiement en espèces à domicile

En août 2014, PostFinance a informé les caisses de compensation que son service de versement des rentes en espèces au domicile des assurés allait être supprimé définitivement au 31 décembre 2016.

Ces derniers mois, de nombreuses caisses de compensation ont organisé des campagnes visant à réduire le nombre de versements en espèces. Elles ont pu utiliser à cette fin des modèles de lettres et d'autres aides fournies par PostFinance afin de limiter quelque peu le surcroît de travail engendré par ces activités. PostFinance a confirmé que les campagnes ont porté leurs fruits et remercie les caisses de compensation de leur engagement.

Consciente de ses responsabilités sociales, PostFinance s'efforcera de trouver une solution de rechange pour les personnes dont les rentes, pour des raisons impérieuses, ne peuvent pas être versées au crédit d'un compte postal ou bancaire. Nous soutiendrons les efforts de PostFinance pour développer des produits efficaces et peu coûteux qui tiennent compte des exigences accrues en matière de sécurité, notamment pour les versements en espèces.

PostFinance renseignera les caisses de compensation sur les modalités concrètes des solutions envisagées au cours du premier trimestre 2016. Cela dit, elle souhaite vivement que le plus grand nombre possible d'ordres de paiement en espèces soit déjà remplacé par des virements sur compte postal ou bancaire d'ici fin 2015.

Nous prions donc les caisses de compensation qui n'ont pas encore mené des campagnes de s'adresser au plus vite à leurs assurés pour les convaincre de recevoir leurs rentes par virement. De manière générale, nous invitons toutes les caisses de compensation à ne pas relâcher leurs efforts en vue de réduire le nombre d'ordres de paiement en espèces. N'hésitez pas à vous adresser à votre conseiller clients de PostFinance si vous avez besoin d'aide.

L'OFAS et PostFinance vous remercient de votre coopération et des efforts supplémentaires que vous êtes prêts à consentir.